

États financiers

Conseil scolaire acadien provincial

31-Mar-19

Contenu

	Page
Responsabilité de la direction sur les états financiers	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
État de la situation financière	4
État des résultats	5
État du surplus accumulé	5
État des flux des actifs financiers nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes relatives aux états financiers	8-13
Annexe A - Détails supplémentaires des revenus	14
Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses	15-17
Annexe C - Détails supplémentaires des immobilisations	18

Responsabilité de la direction sur les états financiers

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et l'intégrité et l'objectivité de ces déclarations sont la responsabilité de la direction. La direction est également responsable de toutes les notes afférentes aux états financiers et les annexes supplémentaires, ainsi de veiller à ce que cette information est conforme, le cas échéant, avec les informations contenues dans les états financiers. Un résumé des conventions comptables est décrit à la note 1 des états financiers. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations affectant la période comptable en cours ne peut pas être déterminée avec certitude avant les périodes futures.

La direction est également responsable de la mise en œuvre et le maintien d'un système de contrôle interne pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est produite d'une façon fiable. Les contrôles internes sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, les transactions sont autorisées et enregistrées conformément aux exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers.

Le conseil est responsable d'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information et de contrôle interne, et exerce ces responsabilités par le comité de vérification. Le conseil examine les états financiers internes sur une base trimestrielle et les états financiers vérifiés externes à chaque année. Le comité de vérification examine également toute information significative financière ou de contrôle interne avant l'approbation des états financiers.

Les vérificateurs externes, White Perkins Associates, effectuent un examen indépendant, conformément aux normes canadiennes de vérification, et exprime leur opinion sur les états financiers. Les vérificateurs externes ont accès libre et complet aux membres du comité de vérification du Conseil scolaire acadien provinciale, au besoin. Le rapport du vérificateur accompagné décrit leur responsabilité, la portée de leur examen et leur opinion sur les états financiers.

Au nom du Conseil scolaire acadien provinciale

Janine Saulnier, MBA
Directrice des finances

Renaud d'Entremont, CPA, CA
Coordonnateur des finances

le 22 juin 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Au président et aux membres du Conseil scolaire acadien provincial

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Conseil scolaire acadien provincial, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats et surplus accumulé, des flux des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire acadien provincial au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

-nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

-nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

-nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

-nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

-nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Yarmouth, Canada
le 22 juin 2019

White Perkins Associates

Comptables professionnels agréés

3



Conseil scolaire acadien provincial

État de la situation financière

Exercice clos le 31 mars

2019

2018

Actifs financiers

Encaisse

Encaisse

6,259,564 \$

4,210,341 \$

Encaisse affectée – fonds générés par les écoles

1,219,775

1,226,114

Sommes à recevoir

Province de la Nouvelle-Écosse

14,785,066

16,718,497

Gouvernement du Canada

2,158,655

3,212,031

Autres

225,953

271,815

Total des actifs financiers

24,649,013 \$

25,638,798 \$

Passifs financiers

Sommes à payer – fournisseurs

2,600,509 \$

2,901,833 \$

Sommes à payer

Province de la Nouvelle-Écosse

21,967

23,423

Gouvernement du Canada

2,000

654,279

Municipalités

19,033

14,422

Autres

49,409

64,426

Charges à payer

2,228,760

1,846,229

Avantages postérieurs (Note 5)

9,419,946

9,351,067

Revenus reportés

8,365,507

5,974,086

Province de la Nouvelle-Écosse - régime de retraite (Note 7)

773,530

3,892,984

Total des passifs financiers

23,480,661

24,722,749

Actifs financiers net

1,168,352

916,049

Actifs non financiers

Immobilisations (Annexe C)

534,568

569,988

Frais payés d'avance

35,778

44,641

Total des actifs non financiers

570,346

614,629

Surplus (déficit) accumulé affecté – fonds générés par les écoles

1,219,775

1,226,114

Surplus (déficit) accumulé affecté - amortissement capital

534,569

569,988

Surplus (déficit) accumulé non affecté

(15,646)

(265,424)

Surplus accumulé (Note 1)

1,738,698 \$

1,530,678 \$

Engagements (Note 8)

Ratifié au nom du Conseil scolaire

_____ président

_____ membre du Conseil

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial

État des résultats

Exercice clos le 31 mars	2019		2018
	12 mois Budget	12 mois Actuel	12 mois Actuel
Revenus			
Province de la Nouvelle-Écosse (Annexe A)	81,899,000 \$	84,600,568 \$	75,484,807 \$
Gouvernement du Canada (Annexe A)	5,310,000	4,617,289	2,925,270
Allocations des conseils municipaux (Annexe A)	1,053,000	739,999	947,848
Autres revenus (Annexe A)	3,067,000	2,974,165	2,749,276
Total des revenus	91,329,000	92,932,021	82,107,201
Dépenses			
Gouvernance du conseil scolaire (Annexe B)	500,000	468,351	502,631
Bureau de la direction général (Annexe B)	1,650,000	1,816,713	1,415,063
Services des finances (Annexe B)	775,000	720,184	728,720
Service de ressources humaines (Annexe B)	675,000	613,069	572,162
Services scolaires (Annexe B)	63,854,000	61,805,079	56,409,774
Service des opérations (Annexe B)	15,950,000	19,789,808	16,022,871
Init du CSAP (Annexe B)	1,050,000	1,203,739	2,331,989
Élaboration de programmes (Annexe B)	950,000	999,207	902,804
CPRP (Annexe B)	675,000	678,548	743,257
Programme de prématernelle (Annexe B)	2,750,000	1,975,443	-
Fonds générés par les écoles	2,500,000	2,653,860	2,328,554
Total des dépenses	91,329,000	92,724,001	81,957,825
Surplus annuel	- \$	208,020 \$	149,376 \$

État du surplus accumulé

Exercice clos le 31 mars	2019	2018
Surplus accumulé, au début de l'exercice	1,530,678 \$	1,381,302 \$
Surplus annuel	208,020	149,376
Surplus accumulé, à la fin de la période	1,738,698 \$	1,530,678 \$

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial

État des flux des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars

	2019	2018
	<u>Actuel</u>	<u>Actuel</u>
Actifs financiers nets, au début de l'exercice	916,049 \$	697,257 \$
Changements durant l'exercice		
Surplus annuel	208,020	149,376
Amortissement des immobilisations	35,419	41,205
Diminution des frais payés d'avance	8,864	28,211
Augmentation des actifs financiers net	252,303	218,792
Actifs financiers nets, à la fin de la période	1,168,352 \$	916,049 \$

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial

États des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2019	2018
Transactions opérationnelles		
Surplus annuel	208,020 \$	149,376 \$
Amortissement	35,419	41,205
Sommes à recevoir	3,032,669	(3,687,098)
Dépenses payées d'avance	8,864	28,211
Sommes à payer	(3,633,507)	2,050,548
Revenus reportés	2,391,420	3,307,552
	<u>2,042,885</u>	<u>1,889,794</u>
Augmentation de trésorerie	2,042,885	1,889,794
Encaisse, au début de l'exercice	<u>5,436,455</u>	<u>3,546,661</u>
Encaisse, à la fin de la période	<u><u>7,479,340 \$</u></u>	<u><u>5,436,455 \$</u></u>

Voir les notes explicatives qui accompagnent ces états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial

Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

Conseil scolaire acadien provincial (le « Conseil ») est une entité juridique indépendante, comme le stipule la Loi sur l'éducation avec 18 conseillers scolaires élus. Le Conseil fournit une gamme de services et programmes d'enseignement français langue première du niveau maternelle à 12e dans les écoles publiques de la Province de la Nouvelle-Écosse y inclut le programme prématernelle. Le Conseil est enregistré comme un organisme de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, par conséquent, est exonéré de l'impôt sur le revenu et peut délivrer des reçus officiels aux donateurs, aux fins de l'impôt sur le revenu, conformément à cette Loi.

1. Conventions comptables

Ces états financiers sont préparés selon les principes de comptabilité généralement acceptés au Canada pour le secteur public qui, pour fins des états financiers du Conseil scolaire, sont représentés par les recommandations du Conseil de comptabilité du secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), augmentés où il est approprié par d'autres normes ou déclarations de comptabilité.

Ces états financiers ont été préparés en utilisant les conventions comptables significatives qui suivent:

Conventions comptables significatives

Entité déclarante

L'état de la situation financière est présenté en utilisant les principes prescrits par le Ministère de l'Éducation. Les fonds d'affectation spéciale ne sont pas inclus dans l'état des résultats ou l'état de la situation financière.

Revenus

Les transferts des gouvernements (provinciaux, fédéraux et municipaux) aux fins de l'exploitation et d'immobilisations sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel tous les critères d'admissibilité et / ou stipulations ont été atteints et les montants sont autorisés. Tout financement reçu avant de satisfaire à ces conditions est reporté jusqu'à ce que les conditions soient respectées. Lorsque les revenus sont reçus sans critères d'admissibilité ou stipulations, ils sont reconnus lorsque les transferts sont autorisés.

Toutes contributions non gouvernementales ou subventions / revenus d'origine externe qui sont affectés tels qu'ils doivent être utilisés à une fin déterminée sont comptabilisés comme produits dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins spécifiées. Tout montant affecté qui est reçu avant que les critères ont été respectés est comptabilisé comme un passif jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins spécifiques.

Les revenus locatifs sont comptabilisés sur la durée du bail.

Le revenu de placements est comptabilisé à titre de revenus dans l'année où il est gagné.

Conseil scolaire acadien provincial

Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Conventions comptables (suite)

Dépenses

Les dépenses sont inscrites en utilisant la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent les coûts des inventaires d'approvisionnements achetés durant l'année. Des provisions sont prévues pour des pertes probables sur certains comptes à recevoir et responsabilités conditionnelles lorsqu'il est possible qu'une responsabilité existe et que le montant peut être déterminé de façon raisonnable. Ces provisions sont mises à jour lorsque les estimés sont révisés et/ou au moins annuellement.

Utilisation d'estimations

Dans la préparation des états financiers du Conseil, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui déterminent les montants déclarés des actifs et passifs, la présentation des actifs et passifs éventuels et les montants des recettes et des dépenses. Les montants réels pourraient différer de ces estimations.

Trésorerie

Trésorerie comprend la caisse et les comptes bancaires, les découverts bancaires et les instruments d'argent temporaires très liquides avec échéance initiale de trois mois ou moins. Les emprunts bancaires sont considérés des activités de financement.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent les débiteurs, l'encaisse, les dettes bancaires, les investissements, les créditeurs, et les montants liés aux personnes apparentées. Sauf indication contraire, l'avis de la direction est que le Conseil n'est pas exposé à un risque significatif d'intérêt, de monnaie ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers rapproche leur valeur comptable.

Actifs financiers

Encaisse et les quasi-espèces sont inscrites au coût qui rapproche la valeur approximative du marché.

Les comptes à recevoir sont inscrits au montant principal moins les provisions pour créances douteuses.

Passifs

Les enseignants participent à un plan de pension établi par la Province de la Nouvelle-Écosse en vertu de la Teacher's Pension Act. Les autres employés participent à un plan de pension établi et géré par le Bureau des services communs de l'éducation de la Nouvelle-Écosse.

Revenus reportés

Certains montants reçus en vertu de la législation, de réglementation ou d'accord ne peuvent être utilisés que dans la conduite de certains programmes ou dans la prestation de services et transactions spécifiques. Ces montants sont reconnus comme revenu pour l'exercice que les dépenses connexes sont engagées et/ou le service effectué.

Actifs financiers nets

Les actifs financiers nets représentent l'excédent des actifs financiers du Conseil sur ses passifs financiers.

Conseil scolaire acadien provincial

Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Conventions comptables (suite)

Surplus accumulé

Le surplus accumulé représente les actifs du Conseil moins les passifs financiers et les actifs non-financiers. Cela représente le solde accumulé du surplus et/ou déficit accumulé découlant des opérations du Conseil. Le surplus accumulé est comptabilisé comme suit :

Actifs non-financiers

Les actifs corporels ont une vie utile qui s'étend plus loin que la période de comptabilité, sont maintenus pour l'approvisionnement de biens et services et ne sont pas vendus dans les opérations ordinaires du Conseil. Les actifs corporels sont inscrits au coût historique net (ou au coût estimé lorsque les coûts actuels ne sont pas connus) et comprennent tous les coûts attribuables directement aux acquisitions, constructions, développements et installations des actifs corporels, moins l'intérêt. Les actifs corporels comprennent les terrains, les édifices, l'équipement informatique et logiciels et les véhicules. Les actifs corporels ne comprennent pas les objets intangibles ou les actifs acquis par titres. Il est à noter que les édifices et les autobus financés par la Province de la Nouvelle-Écosse et mis à la disposition des centres régionaux d'éducation et du Conseil sont comptabilisés dans les états financiers de la Province, et non pas dans ceux des centres régionaux d'éducation et du Conseil.

Les immobilisations financées par le Conseil qui rencontrent les seuils conformément au «Nova Scotia's Tangible Capital Assets Accounting Policy» sont comptabilisées comme additions. Les seuils et taux d'amortissement, utilisant la méthode de l'amortissement décroissant et conformément à cette politique, sont:

Édifices	250 000 \$	5%
Améliorations d'écoles	150 000 \$	5%
Améliorations foncières	250 000 \$	5%
Ordinateurs	25 000 \$	50%
Automobiles	15 000 \$	35%
Équipement	50 000 \$	20%
Logiciels	250 000 \$	50%

Les frais payés d'avance sont les déboursments comptants pour les biens ou services, sauf les actifs capitaux tangibles et les inventaires d'approvisionnements, dont tout ou une partie fournira des bénéfices économiques dans une ou plusieurs périodes futures. Le montant payé d'avance est reconnu comme une dépense dans l'année où les biens ou services sont utilisés ou épuisés.

2. Endettement bancaire

Le Conseil scolaire acadien provincial, conformément à la loi scolaire, a une ligne de crédit autorisée de 737 000 \$, (705 000 \$ en date du 1^{er} avril 2018), avec la Banque de Montréal. En date du 31 mars 2019, cette ligne de crédit était nul (2018 – nul).

Conseil scolaire acadien provincial

Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

3. Régimes de retraite

Le personnel d'enseignement du Conseil est couvert par un régime de pension établi par la Province de la Nouvelle-Écosse en vertu de la Teacher's Pension Act. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la Province de la Nouvelle-Écosse. Les charges de retraite et les obligations liées à ce plan sont la responsabilité directe de la Province. Par conséquent, aucuns frais et/ou obligations liées à ce plan sont incluses dans les états financiers du Conseil.

Les employés permanents du personnel de soutien sont couverts par un régime de retraite interentreprises géré par le Bureau des services communs de l'éducation de la Nouvelle-Écosse.

4. Réserve de prévoyance

Le Nova Scotia School Insurance Exchange offre à tous les abonnés une couverture pour les biens, la responsabilité, les erreurs et les omissions dans le cas de réclamations ne dépassant pas la limite auto assurée par réclamation pour un total annuel par police. Le Conseil scolaire a cotisé un montant de 197 255\$ (193 515 \$ en date du 31 mars 2018) pour l'année et aucune autre cotisation pour les réclamations relatives à la responsabilité n'est prévue au 31 mars 2019. Le Nova Scotia School Insurance Exchange respecte actuellement le test minimal de capital établi par le surintendant des assurances de la Nouvelle-Écosse.

5. Avantages postérieurs à l'emploi

Congés de maladie accumulés

Les employés admissibles ont droit à un nombre prescrit de jours de congé de maladie pour utilisation pendant leur période d'emploi. La province de la Nouvelle-Écosse a préparé une estimation, basé d'une évaluation actuarielle, des congés de maladie accumulés pour le personnel enseignant et non enseignant de tous les centres régionaux d'éducation de la province et du Conseil et a assumé la responsabilité du financement de ce passif.

Les conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse sont tenus de comptabiliser dans leurs états financiers respectifs le passif et le recouvrement compensatoire de la province de la Nouvelle-Écosse, ainsi que les modifications annuelles du nombre accumulé de congés de maladie pour le personnel enseignant et non enseignant.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Le montant inclus pour les congés de maladie cumulés des enseignants:	8,883,491 \$	8,885,500 \$
Le montant inclus pour les congés de maladie cumulés des non-enseignants:	536,455 \$	465,567 \$
	<u>9,419,946 \$</u>	<u>9,351,067 \$</u>

6. Transaction non allouée

Le CSAP utilise des écoles appartenant à la province ou des écoles que la province a loué. La province ne facture pas le loyer de ces écoles au Conseil scolaire acadien provincial. En raison de difficulté à déterminer leur juste valeur, le loyer n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

Cette année le Conseil a aussi loué une école pour un montant nominal par année. En raison de difficulté à déterminer la juste valeur, le loyer n'est pas comptabilisé dans les états financiers.

Conseil scolaire acadien provincial

Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

7. Régime de retraite

Indemnités de départ

Les employés admissibles reçoivent une indemnité de départ à la fin d'emploi, lorsqu'ils ont droit à une pension acquise, en vertu des contrats entre les syndicats et le Conseil scolaire acadien provincial et ses prédécesseurs. Les contrats prescrivent les formules utilisées dans le calcul de l'attribution du service ainsi que la période sur laquelle le paiement doit être effectué. L'admissibilité est gelé au 1 avril 2015.

La province de la Nouvelle-Écosse a assumé la responsabilité du paiement des indemnités de départ aux employés qualifiés, mais les conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse sont tenus de comptabiliser le passif projeté à l'égard de ces primes pour services rendus. Le passif prévu est compensé par une créance correspondante de la province. Le montant du passif prévu a été déterminé par le ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse, sur la base d'une évaluation actuarielle.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Le montant inclus pour les indemnité de départ des enseignants:	404,438 \$	3,343,698 \$
Le montant inclus pour les indemnité de départ des non-enseignants:	369,092 \$	549,286 \$
	773,530 \$	3,892,984 \$

8. Engagements

Service de transport

Le Conseil a conclu un contrat pour le service de transport jusqu'au 30 juin 2020 avec possibilité de prolongation jusqu'à 2022. Le coût annualisé approximatif de ce contrat par année est le suivant:

2019-2020	4,674,167 \$
-----------	--------------

Le prix du contrat fluctuera en fonction de diverses dispositions de l'entente, y compris le nombre d'autobus scolaires et les prix du carburant, ainsi que les variations de l'indice des prix à la consommation.

Programme pré-maternelle

Le Conseil a conclu des contrats annuel pour des services du programme pré-maternelle jusqu'au 30 juin 2019. Le coût mensuel approximatif de ce contrat est le suivant:

Avril 2019	117,395 \$
Mai 2019	117,395 \$
Juin 2019	117,395 \$

9. Fonds générés par les écoles

En date du 31 mars 2019, les écoles du Conseil avaient en caisse un montant de 1 219 775 \$ (1 226 114 \$ en date du 31 mars 2018) généré par les écoles pour, entre autres, les activités du Conseil des étudiants, les activités sportives, les activités de la cafétéria, les activités de la cantine et les voyages de fin d'année. Les revenus générés par les écoles sont reconnus quand les fonds sont reçus. Les dépenses générées par les écoles sont reconnues à mesure que les fonds sont dépensés. Le détail des fonds générés par les écoles se présente à la page suivante.

Conseil scolaire acadien provincial

Notes relatives aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

Fonds générés par les écoles

	le 31 mars 2018 solde <u>d'ouverture</u>	<u>Additions</u>	<u>Déboursés</u>	<u>le 31 mars 2019</u>
Centre scolaire de la Rive-Sud	13,470 \$	106,121 \$	89,982 \$	29,609 \$
Centre scolaire Étoile de l'Acadie	5,922 \$	76,633 \$	64,796 \$	17,759 \$
École acadienne de Pomquet	39,399 \$	81,677 \$	85,348 \$	35,728 \$
École acadienne de Truro	74,776 \$	116,056 \$	104,776 \$	86,056 \$
École Beaubassin	51,206 \$	130,341 \$	154,074 \$	27,473 \$
École Beau-Port	70,765 \$	74,953 \$	59,158 \$	86,560 \$
École Belleville	59,758 \$	135,638 \$	155,098 \$	40,298 \$
École Bois-Joli	5,239 \$	64,525 \$	59,403 \$	10,361 \$
École des Beaux-Marais	24,617 \$	117,138 \$	88,486 \$	53,269 \$
École du Carrefour	44,791 \$	113,748 \$	114,444 \$	44,094 \$
École du Grand-Portage	17,442 \$	50,813 \$	54,055 \$	14,199 \$
École Jean-Marie-Gay *	43,116 \$	22,414 \$	65,530 \$	-
École Joseph-Dugas	5,336 \$	106,196 \$	85,883 \$	25,648 \$
École Mer et Monde **	-	89,916 \$	67,204 \$	22,712 \$
École NDA	171,272 \$	174,683 \$	164,502 \$	181,453 \$
École Pubnico-Ouest	78,395 \$	108,825 \$	119,435 \$	67,785 \$
École Rose-des-Vents	40,726 \$	43,090 \$	52,292 \$	31,525 \$
École Saint-Albert ***	20,914 \$	14,024 \$	34,938 \$	-
École secondaire de Clare	132,249 \$	215,129 \$	237,250 \$	110,128 \$
École secondaire de Par-en-Bas	131,146 \$	325,538 \$	319,319 \$	137,365 \$
École secondaire du Sommet	110,022 \$	271,142 \$	265,680 \$	115,484 \$
École Stella-Maris	57,835 \$	128,333 \$	121,674 \$	64,494 \$
École Wedgeport	27,719 \$	80,589 \$	90,533 \$	17,775 \$
	<u>1,226,114 \$</u>	<u>2,647,522 \$</u>	<u>2,653,860 \$</u>	<u>1,219,775 \$</u>

* L'École Jean-Marie-Gay a fermé le 30 juin 2018. Le solde de 31 464,22\$ fut transféré à l'école Joseph-Dugas où les élèves ont transféré.

** L'École Mer et Monde a ouvert ses portes pour l'année scolaire 2018-2019.

*** L'École Saint-Albert a fermé le 30 juin 2018. Le solde de 5 428,10\$ fut transféré à l'école Stella-Maris où les élèves ont transféré.

Conseil scolaire acadien provincial

Annexe A - Détails supplémentaires des revenus

Exercice clos le 31 mars

	2019		2018
	12 mois <u>Budget</u>	12 mois <u>Actuel</u>	12 mois <u>Actuel</u>
Province de la Nouvelle-Écosse			
Fonctionnement	64,805,900 \$	63,070,639 \$	59,337,783 \$
Affectés	12,000,650	12,165,147	11,779,849
Autres	4,000,000	6,523,718	3,741,849
Récupération - province N.-É.	1,092,450	2,841,064	625,326
	<u>81,899,000 \$</u>	<u>84,600,568 \$</u>	<u>75,484,807 \$</u>
Gouvernement du Canada			
Fonds minoritaires	150,000 \$	139,030 \$	150,000 \$
Projets, stratégies, autres	5,160,000	4,478,259	2,775,270
	<u>5,310,000 \$</u>	<u>4,617,289 \$</u>	<u>2,925,270 \$</u>
Allocation des conseils municipaux			
Affectés	1,053,000 \$	739,999 \$	947,848 \$
	<u>1,053,000 \$</u>	<u>739,999 \$</u>	<u>947,848 \$</u>
Autres revenus			
Générés par le Conseil	230,000 \$	84,851 \$	201,087 \$
Frais de scolarité	50,000	42,185	-
Location	25,000	13,800	6,000
Intérêts	160,000	137,268	58,292
Remboursement – non gouvernemental	72,000	18,977	58,055
Dons	30,000	29,562	11,196
Fonds générés par les écoles	2,500,000	2,647,522	2,414,646
	<u>3,067,000 \$</u>	<u>2,974,165 \$</u>	<u>2,749,276 \$</u>

Conseil scolaire acadien provincial

Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses

Exercice clos le 31 mars	2019		2018
	<u>12 mois Budget</u>	<u>12 mois Actuel</u>	<u>12 mois Actuel</u>
Gouvernance du Conseil scolaire			
Avantages sociaux	21,538 \$	34,097 \$	21,986 \$
Déplacement & formation	123,113	111,823	133,008
Fournitures, matériaux & équipement	10,058	12,011	11,278
Honoraires & salaires	303,011	302,843	303,601
Services professionnels	42,280	7,577	32,758
	<u>500,000 \$</u>	<u>468,351 \$</u>	<u>502,631 \$</u>
Bureau de la direction général			
Avantages sociaux	104,177 \$	49,493 \$	63,720 \$
Déplacement & formation	143,846	164,601	148,352
Frais professionnels	321,728	720,172	258,173
Fournitures, matériaux & équipement	202,877	222,271	275,667
Salaires	877,372	660,176	669,151
	<u>1,650,000 \$</u>	<u>1,816,713 \$</u>	<u>1,415,063 \$</u>
Services des finances			
Avantages sociaux	128,011 \$	114,809 \$	123,621 \$
Déplacement & formation	24,395	15,745	23,156
Fournitures, matériaux & équipement	41,190	39,748	36,991
Salaires	546,331	516,398	511,660
Services professionnels	35,073	33,484	33,292
	<u>775,000 \$</u>	<u>720,184 \$</u>	<u>728,720 \$</u>
Services de ressources humaines			
Avantages sociaux	87,093 \$	63,225 \$	76,585 \$
Déplacement & formation	79,776	54,979	73,859
Fournitures, matériaux & équipement	60,627	59,714	44,136
Salaires	447,504	435,151	377,582
	<u>675,000 \$</u>	<u>613,069 \$</u>	<u>572,162 \$</u>
Services scolaires - écoles			
Avantages sociaux	12,685,471 \$	11,740,824 \$	11,462,183 \$
Déplacement & formation	637,400	1,450,713	1,182,420
Fournitures, matériaux & équipement	3,074,445	3,078,349	2,386,549
Salaires	47,369,247	45,407,061	41,260,703
Services professionnels	87,437	128,132	117,919
	<u>63,854,000 \$</u>	<u>61,805,079 \$</u>	<u>56,409,774 \$</u>
Opérations - admin			
Avantages sociaux	37,537 \$	74,468 \$	42,264 \$
Déplacement & formation	7,934	70,641	11,437
Fournitures, matériaux & équipement	5,495	12,791	3,683
Salaires	174,034	372,276	195,952
	<u>225,000 \$</u>	<u>530,176 \$</u>	<u>253,336 \$</u>

Conseil scolaire acadien provincial

Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses

Exercice clos le 31 mars

2019

2018

	<u>12 mois</u> <u>Budget</u>	<u>12 mois</u> <u>Actuel</u>	<u>12 mois</u> <u>Actuel</u>
Opérations - maintien			
Amortissement	32,195 \$	27,347 \$	28,785 \$
Avantages sociaux	467,112	385,124	431,243
Fournitures, matériaux & équipement	812,827	1,508,615	865,806
Location	181,631	204,006	218,448
Réparation et entretien	2,006,609	3,168,355	1,980,695
Salaires	1,872,615	1,636,787	1,673,397
Services à contrat	135,841	758,955	118,084
Services publics	1,991,170	2,240,876	1,941,247
	<u>7,500,000 \$</u>	<u>9,930,065 \$</u>	<u>7,257,705 \$</u>
Opérations - transport			
Amortissement	12,831 \$	8,073 \$	12,420 \$
Avantages sociaux	294,328	296,949	284,901
Déplacement & formation	44,781	50,029	65,808
Fournitures, matériaux & équipement	193,884	952,736	872,580
Salaires	1,192,778	1,213,287	1,130,944
Transport à contrat	5,511,398	6,193,945	5,398,742
	<u>7,250,000 \$</u>	<u>8,715,019 \$</u>	<u>7,765,395 \$</u>
Opérations - techno			
Avantages sociaux	98,683 \$	77,039 \$	75,550 \$
Déplacement & formation	49,659	28,218	38,017
Fournitures, matériaux & équipement	431,583	200,633	330,409
Salaires	395,075	308,658	302,458
	<u>975,000 \$</u>	<u>614,548 \$</u>	<u>746,434 \$</u>
Initiative du CSAP			
Avantages sociaux	131,309 \$	164,371 \$	293,771 \$
Déplacement & formation	83,656	75,786	175,513
Fournitures, matériaux & équipement	27,505	74,051	66,404
Salaires	652,535	781,811	1,485,616
Services professionnels	154,995	107,720	310,685
	<u>1,050,000 \$</u>	<u>1,203,739 \$</u>	<u>2,331,989 \$</u>
Elaboration de programme			
Avantages sociaux	70,499 \$	56,480 \$	72,810 \$
Déplacement & formation	118,925	124,545	98,517
Fournitures, matériaux & équipement	30,898	63,288	42,292
Salaires	729,678	754,894	689,185
	<u>950,000 \$</u>	<u>999,207 \$</u>	<u>902,804 \$</u>

Conseil scolaire acadien provincial

Annexe B - Détails supplémentaires des dépenses

Exercice clos le 31 mars

	2019		2018
	<u>12 mois Budget</u>	<u>12 mois Actuel</u>	<u>12 mois Actuel</u>
CPRP			
Avantages sociaux	72,352 \$	72,977 \$	83,042 \$
Déplacement & formation	9,022	17,346	8,746
Fournitures, matériaux & équipement	143,551	80,329	155,884
Salaires	450,075	507,896	495,585
	<u>675,000 \$</u>	<u>678,548 \$</u>	<u>743,257 \$</u>
Programme de prématernelle			
Avantages sociaux	200,000 \$	188,571 \$	- \$
Déplacement & formation	-	17,729	-
Fournitures, matériaux & équipement	100,000	106,808	-
Salaires	1,200,000	835,314	-
Services à contrat	1,250,000	827,021	-
	<u>2,750,000 \$</u>	<u>1,975,443 \$</u>	<u>- \$</u>

Conseil scolaire acadien provincial

Annexe C – Détails supplémentaires des immobilisations

Exercice clos le 31 mars	2019	2018
	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Coûts des immobilisations		
Solde, au début de l'exercice	908,734 \$	908,734 \$
Solde, à la fin de la période	<u>908,734 \$</u>	<u>908,734 \$</u>
Amortissement cumulé		
Solde, au début de l'exercice	338,746 \$	297,540 \$
Amortissement	35,420	41,206
Solde, à la fin de la période	<u>374,166</u>	<u>338,746</u>
Valeur comptable nette	<u>534,568 \$</u>	<u>569,988 \$</u>
Valeur comptable nette		
Solde, au début de l'exercice	569,988 \$	611,194 \$
Solde, à la fin de la période	534,568	569,988
Augmentation (diminution) dans la valeur comptable nette	<u>35,420 \$</u>	<u>41,206 \$</u>